

Fiche-projet PROJET 1

Gestion des eaux de ruissellement



Axe du projet	Actions potentielles	Statut (amorcé, terminé)
Analyser	Réaliser une caractérisation des chemins publics, privés, chemins forestiers, terres agricoles, drainage routier de routes publiques et privées , allées d'accès et de la gestion des eaux de ruissellement dans le bassin versant.	Phase 1
Évaluer	Proposer des mesures correctives, des mesures d'entretien et des bonnes pratiques.	Phase 1
Sensibiliser	Transmettre l'information aux propriétaires concernés, accompagnée d'un guide.	Phase 2
Accompagner	Évaluer les besoins de soutien disponibles, notamment aux niveaux agricole et forestier.	Phase 2
Réglementer	Rédiger et adopter un règlement sur le contrôle de l'érosion et la gestion des eaux de ruissellement.	Phase 2
Sanctionner	Renforcer les dispositions du règlement.	Phase 3
Partenaires et gouvernance pour la mise en œuvre du projet	Développer un partenariat avec les autres partenaires dans le bassin versant pour l'application des mêmes mesures et également propriétaires privés visés.	Phase 1
	Assurer la mise à jour de l'information et de l'atteinte des objectifs aux citoyens.	Annuel
	Suite à la réalisation du projet : assurer le maintien des actions en place.	Phase 4